

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21058 - 78ÈME ANNÉE

La Réunion est un territoire « où une population non-francophone est installée », affirme le ministre de l'Éducation nationale

Pap Ndiaye reconnaît que le créole est un point d'appui important « pour l'apprentissage de la langue »

Les propos tenus mardi par le ministre de l'Éducation nationale soulignent l'importance du créole à l'école. C'est la reconnaissance d'un fait : La Réunion est un territoire « où une population non-francophone est installée ». Après ces paroles, quels seront les actes pour que le système éducatif à La Réunion intègre pleinement le créole afin que sa pratique soit un moyen privilégié d'apprendre les autres langues, y compris le français ?

« Les langues que l'on appelle les langues régionales, 17 sont reconnues par le ministère de l'Éducation nationale, sont des points d'appui importants pour l'apprentissage de la langue, particulièrement dans les régions et territoires où une population non-francophone de naissance, allophone, est installée. C'est le cas évidemment à La Réunion, c'est le cas dans d'autres départements ou territoire d'outre-mer. », a déclaré Pap Ndiaye, lors de sa visite de l'école Baies Roses à Saint-Denis mardi.

« Le bilinguisme et le plurilinguisme ne sont pas antagoniques de l'apprentissage du français. C'est une richesse qui ne se fait pas au détriment du français » : tels sont les propos attribués au ministre de l'Éducation nationale dans le compte-rendu fait par « le Quotidien » de cette visite.

Tout acte d'opposition au créole à l'école doit cesser

Ces propos permettent de mesurer tout le chemin parcouru. En effet, à une époque encore pas si éloignée, un vice-recteur de La Réunion appelait à « fu-

siller le créole ». La langue réunionnaise était combattue par les autorités. Mais le créole a résisté, et il est la langue du quotidien de plus de 80 % de la population à La Réunion.

Le ministre de l'Éducation nationale reconnaît ce fait, en affirmant que La Réunion est un territoire « où une population non-francophone est installée ».

Une telle déclaration doit donner un coup d'arrêt à tous les comportements qui visent à exclure le créole de l'école. Cela passe par faire cesser tout acte d'hostilité à l'encontre des élèves en classe, ou des enseignants en réunion, qui utilisent le créole pour s'exprimer. Par conséquent, cela ne peut que motiver les non-créolophones travaillant dans le système éducatif à La Réunion à apprendre le créole pour être en phase avec la réalité linguistique du pays où ils travaillent.

Ne pas exclure le français ni le créole

C'est un premier pas encourageant qui appelle à des actes. Rappelons que le 21 mai 2021, le Conseil constitutionnel avait censuré un article de loi prévoyant un « enseignement immersif » dans une autre langue que le français. Autrement dit, l'article censuré autorisait l'utilisation à La Réunion du créole comme langue d'enseignement. Le 21 juillet 2021, un rapport parlementaire a voulu démontrer qu'un tel enseignement soit possible sans que cette disposition puisse être censurée par le Conseil constitutionnel. Il suffit pour cela que la pratique de la langue régionale ne soit pas obligatoire, et que le français ne soit pas interdit.

Ceci permettrait par exemple à un élève francophone d'intervenir dans sa langue pour poser une question

quand le cours se fait en créole. Mais quand une autre langue est utilisée pour transmettre des connaissances, cela voudrait également dire qu'un élève créolophone pourrait s'exprimer en créole dans la classe sans faire l'objet de remontrance, et que son enseignant soit capable de comprendre la question voire d'y répondre dans la langue réunionnaise.

Réunion. Ainsi serait concrétisée en actes la reconnaissance de la richesse du multilinguisme à La Réunion, avec un corps enseignant imprégné de cette réalité. Ceci ne pourra avoir que des répercussions positives en termes d'apprentissage et donc de réussite scolaire des Réunionnais.

M.M.

La reconnaissance de la richesse du multilinguisme

Cela supposerait donc une maîtrise de la langue créole par les enseignants amenés à exercer à La

Victoire considérable pour la science

La Chine publie la première norme internationale sur les cellules souches au monde

La publication par la Chine d'une première norme internationale sur les cellules souches est un progrès important pour la santé dans le monde. C'est aussi la confirmation d'un monde qui change. En une année, la Chine a déposé 70.000 brevets, 10.000 de plus que les États-Unis.

Témoignages a publié la semaine dernière une interview de Bruno Guigue accordée à une journaliste indépendante Mendelssohn Moses, intitulée : « Si les Occidentaux sont si hargneux, c'est parce qu'ils voient s'effriter leur suprématie ». L'entrée en vigueur, au 1er janvier de cette année, du RCEP, la plus grande zone de libre échange à laquelle participe la Chine, nous avait donné l'occasion de souligner que désormais les standards internationaux échapperont aux États-Unis et à l'Union européenne.

L'article suivant annonce que « la Chine publie la première norme internationale sur les cellules souches au monde ». C'est une victoire considérable pour la science, à verser au palmarès des scientifiques chinois. Ji Weizhi, biologiste renommé et académicien à l'Académie chinoise des sciences, a déclaré que le fait que la Chine dirige et publie la nouvelle norme internationale signalait que le pays était devenu l'un des leaders mondiaux dans ce domaine, en particulier dans les sciences fondamentales et certaines

technologies.

Les États Unis savent qu'ils ont été dépassés. En avril 2020, avec 58 990 brevets déposés, la Chine est passée devant les États-Unis, 57 840. Un an plus tard, en mars 2021, l'écart s'est accentué. La Chine a déposé 70 000 brevets par rapport aux Américains, 60 000. Les sanctions infligées au champion Huawei et l'embargo sur les puces électroniques ont obligé les victimes à mieux se pourvoir. Ils vont développer une technologie qui, à terme, se passeront de ces puces. Or, la Chine n'a de cesse d'appeler à la coopération mais pour les anticommunistes fanatiques, il vaut mieux provoquer une guerre qu'ils pensent pouvoir gagner...

Ary Yee-Chong-Tchi-Kan

La Chine publie la première norme internationale sur les cellules souches au monde

La Chine a dirigé et publié samedi la première norme internationale au monde portant sur la recherche sur

les cellules souches, signalant le fait que le pays est devenu un leader mondialement reconnu dans ce domaine de pointe qui pourrait révolutionner la médecine, ont affirmé des experts.

Le document, nommé ISO 24603, répertorie les différentes exigences et réglementations relatives à la culture et à l'utilisation de cellules souches pluripotentes humaines et murines (de souris). Il s'agit également de la première norme relative aux cellules souches pour l'Organisation internationale de normalisation (ou ISO, pour International Organization for Standardization).

Les cellules souches pluripotentes ont la capacité de se différencier en tous types de cellules qui composent le corps. On les trouve généralement au cours des premières étapes de la division cellulaire après la fécondation.

En conséquence, les scientifiques tentent d'exploiter le potentiel de régénération des cellules souches afin de traiter de nombreuses conditions médicales difficiles, telles que les lésions de la moelle épinière, la leucémie, le diabète de type 1, les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux, les brûlures, la maladie d'Alzheimer et la maladie de Parkinson, selon la fédération hospitalo-universitaire et de recherche américaine Mayo Clinic.

Cependant, la thérapie par cellules souches peut être controversée car elle est mal réglementée, des prestataires peu scrupuleux faisant la promotion de cette technologie et attirant des patients à la recherche de remèdes avec des traitements illégaux et potentiellement nocifs.

Chen Yeguang, président de la Société chinoise de biologie cellulaire, a déclaré que les cellules souches et la médecine régénérative étaient un domaine en développement rapide, ajoutant qu'il était essentiel de parvenir à un consensus et d'établir des règles de base pour la recherche et cette industrie.

« L'ISO 24603 jouera un rôle extrêmement important dans l'établissement de normes pour l'ensemble de l'industrie et la santé publique », a-t-il affirmé.

George Dagher, responsable du comité ISO/TC276/WG2, l'organisation responsable de l'examen des normes relatives aux bio-banques et aux ressources biologiques, a déclaré que l'ISO 24603

était basée sur un consensus d'experts des pays membres de l'ISO et qu'elle représentait une étape cruciale et nécessaire pour étendre la recherche sur les cellules souches.

Fondée en 1947, l'Organisation internationale de normalisation a élaboré et publié des normes dans de nombreux domaines techniques. Son siège est à Genève, en Suisse, et elle comptait cette année 167 États membres.

Ji Weizhi, biologiste renommé et académicien à l'Académie chinoise des sciences, a déclaré que le fait que la Chine dirige et publie la nouvelle norme internationale signalait que le pays était devenu l'un des leaders mondiaux dans ce domaine, en particulier dans les sciences fondamentales et certaines technologies.

Wang Songling, également académicien à l'Académie chinoise des sciences, a qualifié cette nouvelle norme de jalon et a indiqué qu'elle représentait la contribution de la Chine à la recherche mondiale sur les cellules souches.

Zheng Jian, directeur adjoint du Département de la recherche fondamentale du ministère des Sciences et de la Technologie, a souligné que la norme fournissait non seulement des instructions cruciales pour guider et soutenir le développement de l'industrie des cellules souches, mais présentait également la reconnaissance internationale accrue de la Chine dans la recherche sur les cellules souches.

« Elle a injecté une énergie positive dans la science, la technologie et l'innovation chinoises en matière de sciences de la vie et de santé », a-t-il noté.

http://french.china.org.cn/china/txt/2022-09/26/content_78438349.htm

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Nout viv ansanb rényoné épi lintégrassyon bande nouvo zarivan par la kréolizassyon

Mézami souvan dé foi ni antande parl nout viv ansanb konm in kalité, demoune nout péi la fé aparète épi viv dann nout Listoir. Ni antande souvan i anparl sa konm in kalité noute sossyété épi noute pèp néna de tou tan dopi komansman noute pèpléman ziska zordi pou réini bande nouvo zarivan an parmi noute pèp... Si ni vé tante in définissyon, ni diré lo viv ansanb sé la fassilité pou demoune étranj pou rotrov azot bien lé z'inn avèk lé zot an parmi le moune lé déza issi é i fé déza parti noute pèpléman rényoné.

Ni pé di galman, sé in késtyon d' nivo d'lintégrassyon pou bande nouvo zarivan dann nout pèp rényoné.

Apré in tantativ définissyon, ni pé tante in késtyon é késtyon-la i pé z'ète : dann la sossyété rényonèz, an parmi lo pèp rényoné, an parmi l'moune lé fassil sansa lé difissil pou ète intégrè, aksèpté par l'moune, sansa lé fassil pou ète bordé épi rès bordé in takon d'zané. Ni anparl souvan la kréolizassyon é la vérité d'aprè mwin sé ké bande nouvo z'arivan, zénélassyon aprè zénélassyon i trov in plass dann la sossyété, i aprande la lang kréol rényonèz, i aprande la kiltir, i aporte sak zot i pé aporté é an éshanj i rossoi plin po sak zot i pé rossovoir... Noute sossyété lé pa pirate é li donn bonkèr sak li done é sak lo moune i ariv i vé bien pran avèk li.

Mé antanssyon, la kréolizassyon la pa in l'obligassyon pou toulmoune. Wi pé z'ète bordé é sirtou si wi shoizi d'ète bordé, donk viv dan la marje. Koméla — mé i fodra ni ziz de sa avèk lo tan — Néna sak i pass tériroir an tériroir l'outremèr é i soussyé pa d'ète insséré. Lo tan passé lé souvan défoi kourte é sa i pèrmé azot zape in bonpé la kréolizassyon. Mé kossa l'avnir i rézèrv anou, kossa li rézèrv azot ? Néna tro pé d'tan pou nou fé in l'opinyon valab dan lo tan.

Mi rapèl néna kékzané mwin la gingn l'okazyon pou anrozist Paul Vergès dann in kozman dsu lo pèpléman avèk in panorama dopi lo komansman lo pèpléman ziska dann milyé vintyème syèk. Sak mi rapèl sé ké Paul lété optimist dsu la kapassité noute pèp néna pou fé viv band nouvo zarivan an parmi avèk li... Sanm pou mwin dopi dé zané é dé zané lo pèp rényoné i amenn in konba kiltirèl pou défande léssanssyèl, lo pli inportan é li avanss pazapa dsu la kréassyon d'in pèp rényoné.

In réissite d'aprè mwin ké nout viv ansanb par la kréolizassyon — a bon ékoutèr, salu.

Justin